

Programme de l'épreuve de composition (première épreuve d'admissibilité)

Un thème (programmes de collège) et quatre axes (programmes de lycée) sont inscrits au programme du concours. Le thème est renouvelé tous les deux ans, les axes par moitié chaque année.

Thème (programme de collège) :

Langages : l'engagement de l'artiste et de l'art face à la société et au pouvoir

Axes (programme de lycée) :

1. Le village, le quartier, la ville
2. Sauver la planète, penser les futurs possibles
3. Espace privé et espace public
4. Fictions et réalités